LES SOINS VOULUS EN FRANÇAIS

Bonjour
Hello

Comment accéder aux services de santé en français à Winnipeg

À L'ÉCOUTE DE NOTRE SANTÉ

Winnipeg Regional Health Authority | Office régional de la santé de Winnipeg

Notre engagement

Santé des francophones de l'Office régional de la santé de Winnipeg (ORSW) s'engagent à répondre aux besoins de la communauté francophone de Winnipeg et à faire en sorte que nous offrons le meilleur service de qualité et les meilleurs soins possibles.

N'ayez pas peur de demander pour des services en français

Les employé(e)s qui ne peuvent pas vous fournir un service en français eux-mêmes peuvent vous trouver un(e) employé(e) bilingue pour vous aider, ou vous offrir les services d'un interprète professionnel.

Au cours d'une consultation, si vous n'êtes pas à l'aise avec la terminologie médicale en français, n'hésitez pas à dire ou à demander ces mots en anglais.

Comment identifier un fournisseur de service bilingue

Les employé(e)s qui portent un item Bonjour/Hello (*macaron, lanière, aimant, tire-carte, etc*.) peuvent vous desservir en français.

Cherchez ce symbole : Bonjour Hello

01 NOTRE ENGAGEMENT
03 MÉDECIN OU CLINIQUE
05 SOINS D'URGENCE MINEURE
07 URGENCE
10 SERVICES DE GROSSESSE ET DE NAISSANCE
14 SOINS À DOMICILE
16 SOINS DE LONGUE DURÉE
20 SANTÉ MENTALE
22 HOSPITALISATION
24 SERVICE D'INTERPRÈTE
26 SERVICE DE RELATIONS AVEC LES PATIENTS
28 À QUOI VOUS ATTENDRE
30 RÉGIME D'ASSURANCE-MALADIE DU MANITOBA

MÉDECIN OU CLINIQUE :

Votre médecin de famille ou clinique de soins primaires est votre chez-vous de santé où la majorité de vos problèmes de santé peuvent être et devraient être traités. Vous devriez toujours d'abord essayer de chercher les soins pour les problèmes non urgents auprès de votre médecin de famille ou infirmière praticienne.

Endroits où on offre des services en français :

VOTRE MÉDECIN DE FAMILLE

Si vous n'avez pas de médecin de famille, communiquez avec le programme « Trouver un médecin » au 204 786-7111*. Demandez pour un fournisseur de soins qui parle français. Notez que vous pouvez aussi demander pour un fournisseur qui parle d'autres langues. Bien que ce ne soit pas toujours possible, le service fera de son mieux pour trouver un médecin qui parle la langue de votre choix.

**SVP, notez que cet appel se déroulera peut-être en anglais. Si vous désirez de l'aide à accéder ce service, communiquez avec les Santé des francophones de l'ORSW au 431 276-8752.*

CENTRE DE SANTÉ SAINT-BONIFACE

Clinique de soins primaires pour les clients d'expression française de Winnipeg et pour la population de Saint-Boniface

170, rue Goulet
Tél. : 204 940-1155

ACCÈS SAINT-BONIFACE

Clinique de soins de continuité sans rendez-vous pour les résidents de Winnipeg à Accès Saint-Boniface

170, rue Goulet
Tél. : 204 940-3838

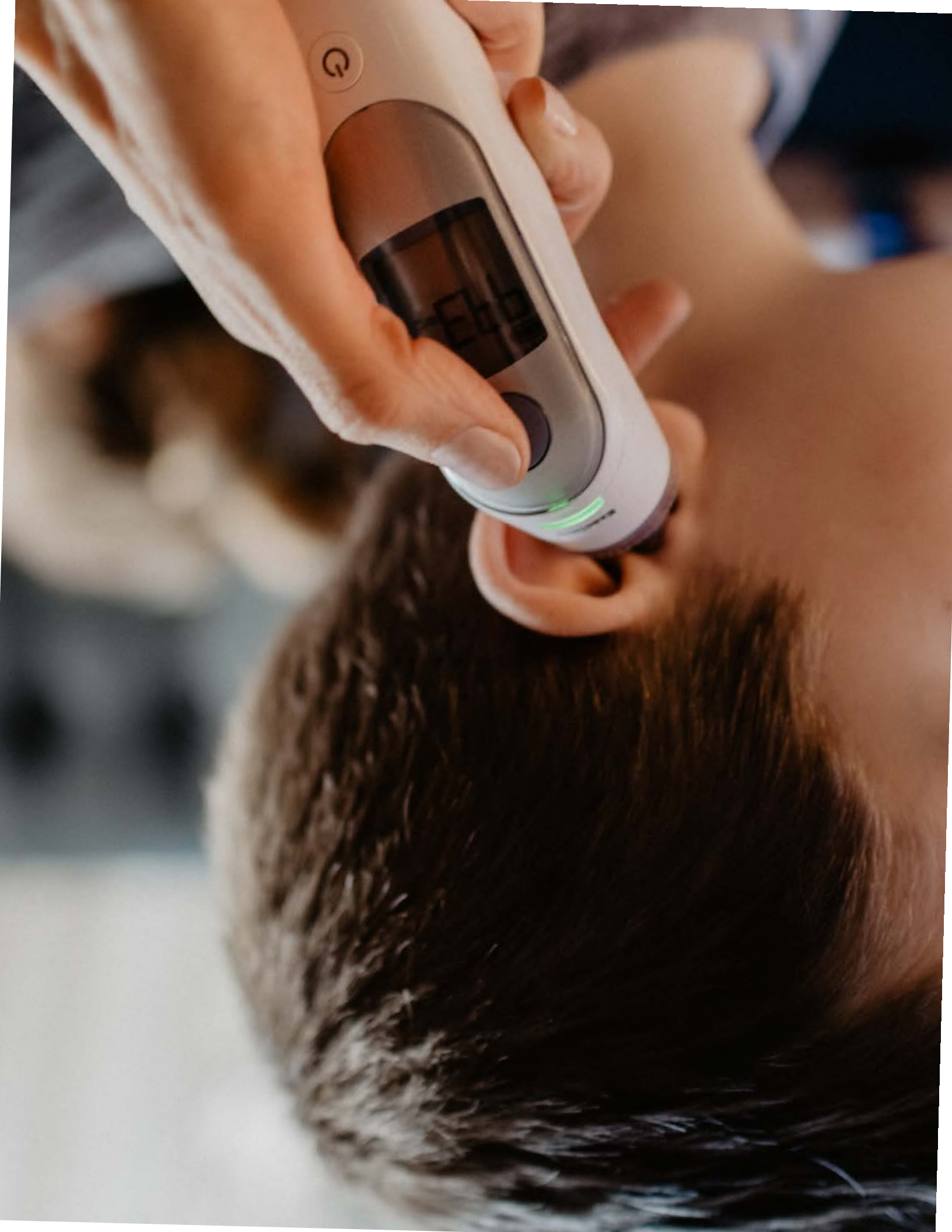

SOINS D'URGENCE MINEURE :

Les centres de soins d'urgence mineure sont ouverts 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, pour traiter des problèmes urgents, mais qui ne mettent pas la vie en danger, par exemple :

- une maladie ou une blessure qui ne peut pas attendre la visite chez votre médecin de famille,
- une fièvre, des symptômes de la grippe, une éruption cutanée ou une infection,
- la déshydratation,
- une coupure qui n'arrête pas de saigner,
- un bras ou une jambe blessée qui pourrait être fracturée ou avoir une entorse,
- tout autre problème urgent qui ne met pas la vie en danger.

Les centres de soins d'urgence mineure peuvent aussi fournir des services, tels que les points de suture et les plâtres, qui ne sont pas disponibles au cabinet de votre médecin ou fournisseur principal. Les patients sont admis selon la gravité de leur problème de santé, et non pas en fonction du temps qu'ils arrivent à l'Urgence.

Endroits où on offre des services en français :

HÔPITAL VICTORIA

Ouvert 24 heures sur 24, et prend en charge les maladies et blessures qui ne mettent pas la vie en danger.

2340, chemin Pembina
Tél. : 204 269-3570

À L'ÉCOUTE DE NOTRE SANTÉ
Winnipeg Regional Health Authority
Office régional de la santé de Winnipeg

URGENCE :

Les patients avec un problème qui met leur vie en danger devraient immédiatement composer le 911.

Les services d'urgence sont ouverts 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, pour s'occuper des cas les plus graves et des problèmes de santé qui risquent d'entraîner un décès. Composez le 911 dans les cas suivants :

- un AVC/faiblesse faciale/faiblesse qui touche l'extrémité des membres,
- une crise cardiaque/douleur ou oppression à la poitrine,
- une personne qui ne peut pas se réveiller/est inconsciente,
- un mal de tête intense soudain ou une confusion soudaine,
- une crise d'épilepsie et/ou une blessure grave à la tête,
- une blessure par un coup de couteau ou une arme à feu,
- une grande difficulté à respirer ou à parler,
- un hémorragie (saignement incontrôlé) ou saignement excessif,
- un traumatisme majeur tel que la perte d'un bras ou d'une jambe,
- une réaction allergique grave,
- des brûlures graves.

Endroits où on offre des services en français :

HÔPITAL SAINT-BONIFACE

Disponible en tout temps (24/7).

409, avenue Taché
Tél. : 204 233-8563

HÔPITAL POUR ENFANTS*

Disponible en tout temps (24/7).

700, avenue William
Tél. : 204 940-3838

**Établissement de Shared Health-Soins communs*

À L'ÉCOUTE DE NOTRE SANTÉ
Winnipeg Regional Health Authority
Office régional de la santé de Winnipeg

LES SOINS VOULUS EN FRANÇAIS

M MÉDECIN OU CLINIQUE

Centre de santé Saint-Boniface
170, rue Goulet
Tél. : 204 940-1155

Accès Saint-Boniface - Clinique de soins de continuité sans rendez-vous
170, rue Goulet
Tél. : 204 940-3838

Votre médecin de famille
Si vous n'avez pas de médecin de famille, communiquez avec le programme « Trouver un médecin » au 204 786-7111

S SOINS D'URGENCE MINEURE

Hôpital général Victoria
2340, chemin Pembina
Tél. : 204 269-3570

U URGENCE

Hôpital Saint-Boniface
409, avenue Taché
Tél. : 204 233-8563

Hôpital pour enfants
700, avenue William
Tél. : 204 940-3838

Si une vie est en danger !

Si vous avez besoin de soins médicaux importants, composez le 911 ou rendez-vous au service d'urgence le plus près.

À L'ÉCOUTE DE NOTRE SANTÉ
Winnipeg Regional Health Authority
Office régional de la santé de Winnipeg

SERVICES DE GROSSESSE ET DE NAISSANCE

Ode'imin (CENTRE DE NAISSANCE)

Ode'imin offre des programmes et des services holistiques pour la grossesse, l'accouchement et la parentalité avec la philosophie que la cliente soit en sécurité, respectée et soutenue. Avec son équipe composée de sages-femmes francophones, d'assistantes cliniques et d'assistantes maternelles, elles soutiennent les clientes tout au long de la grossesse, l'accouchement et le postpartum, quel que soit le lieu de naissance qui peut être à Ode'imin, à la maison ou à l'hôpital. Ode'imin offre également un soutien bilingue aux parents et des programmes d'éducation à la santé.

603, chemin St Mary's
Tél. : 204 594-0900

PROGRAMME FEMME ET ENFANT À L'HÔPITAL SAINT-BONIFACE

Le programme a été développé pour répondre aux besoins de santé croissants des femmes. Responsable des soins de plus de 12 000 femmes et enfants chaque année, ce programme axé sur la famille fournit aux mères et aux nouveau-nés toute une gamme de services, dont les soins anténatals, l'accouchement, les soins néonatals et les services pédiatriques aux patients en consultation externe. Le programme offre également des services de gynécologie et de soins de santé particuliers aux femmes.

Plus de 5 000 naissances ont lieu chaque année à l'Hôpital, et les mamans accouchent dans un de deux espaces aménagés au même étage. Après avoir donné naissance, elles sont transportées avec leur nouveau-né à un autre endroit au même étage pour le reste de leur séjour à l'hôpital. Le Programme femme et enfant offre également des services d'obstétrique pour les femmes à risque élevé dont l'accès à une technologie de pointe et des soins anténatals. Les femmes qui doivent être hospitalisées pendant leur grossesse recevront des soins dans l'unité antépartum. Pendant leur séjour, leur santé et celle de leur bébé sont surveillées de près.

409, avenue Taché
Tél. : 204 233-8563

À L'ÉCOUTE DE NOTRE SANTÉ
Winnipeg Regional Health Authority
Office régional de la santé de Winnipeg

SOINS À DOMICILE

Le programme de soins à domicile a été établi pour aider les personnes à vivre chez elles, afin de maintenir leur autonomie le plus longtemps possible et d'éviter ou retarder ainsi la nécessité d'emménager dans un établissement de soins à longue durée.

Le mandat du programme est de fournir des services de santé communautaires efficaces, fiables et adaptés aux besoins du résident de manière à soutenir la vie autonome dans la collectivité, d'établir des formules de soins appropriés avec les clients et leur famille et d'organiser l'admission dans un établissement de soins à longue durée quand la personne ne peut plus vivre dans la collectivité.

Pour être admissible, la personne doit :

- résider au Manitoba,
- être inscrite auprès de l'assurance-maladie de Santé, Aînés et Vie active Manitoba,
- avoir besoin de:
  - services de santé ou d'aide pour les activités de la vie quotidienne,
  - services pour pouvoir continuer de vivre chez elle sans risque et,
  - plus d'aide que ce qui est offert par les ressources et les soutiens communautaires existants.

Comment accéder au programme de soins à domicile

Appelez l'accueil centrale de l'ORSW pour vous renseigner sur le programme de soins domicile. Les soins à domicile sont disponibles en français. Vous n'avez qu'à en faire la demande.

Tél. : 204 788-8330

SOINS DE LONGUE DURÉE

Lorsqu'une personne ne peut plus fonctionner de manière autonome dans la communauté avec les services qui lui sont offerts, il est peut-être temps de se tourner vers les soins de longue durée.

Les soins de longue durée comprennent les logements avec services de soutien et les foyers de soins de longue durée. L'admissibilité pour ces environnements est déterminée par une évaluation qui tient compte du niveau de soins et de soutiens nécessaires pour l'individu. Le centre d'accès aux soins de longue durée de l'ORSW préparera cette évaluation.

LOGEMENTS AVEC SERVICES DE SOUTIEN

Ce type d'habitation est conçu pour les personnes, surtout les aînés, qui ont besoin d'une supervision et des services 24 heures sur 24 dans un environnement sécuritaire, et de l'aide à gérer la vie quotidienne en raison de limitations physiques ou de conditions de santé chroniques telles que la démence.

Le logement avec services de soutien offre la possibilité d'une vie indépendante dans un appartement sécuritaire avec des services de soutien personnalisés. Le (la) résident(e) paie le loyer et pour un ensemble de services (qui peut inclure les repas, le lavage, le ménage, etc.).

Le logement avec services de soutien représente un choix pour les personnes qui ne sont plus en mesure de fonctionner de manière autonome chez elles, mais qui ne sont pas prêts(e)s pour un foyer de soins de longue durée, et qui n'ont pas encore besoin du niveau élevé de soins offerts dans ces foyers.

L'ORSW doit faire une évaluation et une recommandation avant qu'une personne soit admissible à un foyer de soins à longue durée.

FOYERS DE SOINS DE LONGUE DURÉE

Les foyers de soins de longue durée sont disponibles pour les personnes qui ne peuvent plus vivre dans leur foyer et exigent des soins infirmiers 24 heures sur 24. Les foyers d'Actionmarguerite Saint-Boniface et Saint-Vital sont désignés pour les francophones et offrent des programmes spécialisés pour les personnes âgées.

L'évaluation de l'admissibilité et l'accès sont coordonnés par le service de soins à domicile et le centre d'accès aux soins de longue durée de l'ORSW.

Actionmarguerite Saint-Boniface
185, rue Despins

Actionmarguerite Saint-Vital
450, chemin River

Comment accéder au programme de soins de longue durée

Appelez l'accueil centrale de l'ORSW pour vous renseigner sur le programme de soins de longue durée. Les soins de longue durée sont disponibles en français. Vous n'avez qu'à en faire la demande.

Tél. : 204 788-8330

SANTÉ MENTALE

Si une personne accepte de l'aide volontiers pour une urgence en santé mentale : appelez le service mobile d'intervention d'urgence ou rendez-vous au Centre d'intervention d'urgence en santé mentale. Ce centre d'excellence offre aux adultes de Winnipeg une gamme complète de services de soutien aux personnes vivant une crise de santé mentale.

Endroits où on offre des services en français :

CENTRE D'INTERVENTION D'URGENCE EN SANTÉ MENTALE*

Disponible en tout temps (24/7).

817, avenue Bannatyne

SERVICE MOBILE D'INTERVENTION D'URGENCE*

Disponible en tout temps (24/7).

Tél. : 204 940-1781

Si une personne a besoin d'une admission involontaire pour une urgence en santé mentale: composez le 911 ou amenez la personne au service d'urgence le plus près.

Comment accéder aux services de santé mentale non urgents

Appelez l'accueil centrale de l'ORSW pour vous renseigner sur les services de santé mentale non urgents, et pour les services de santé mentale communautaires. Ces services sont disponibles en français. Vous n'avez qu'à en faire la demande.

Tél. : 204 788-8330

**Établissement de Shared Health-Soins communs*

HOSPITALISATION

Si vous devez être admis à l'hôpital, vous irez à l'endroit où se trouve l'équipe qui se spécialise dans le traitement de votre problème de santé, peu importe votre choix de langue. Les services d'interprète sont toujours disponibles partout dans le système de santé à Winnipeg. Donc si vous êtes admis à un hôpital où les services en français ne sont pas offerts, demandez à votre fournisseur de soins de faire les démarches pour obtenir un(e) interprète en communiquant avec le bureau d'Accès linguistique.

Dans les cas où votre état de santé ne nécessite pas les services d'un spécialiste – et vous souhaitez des services en français –, nous tenterons de vous faire admettre à l'Hôpital Saint-Boniface pour les soins aigus, ou à l'Hôpital Victoria pour les soins sous-aigus. Bien que ce ne soit pas toujours possible, nous ferons notre possible pour vous faire admettre à l'un de ces deux hôpitaux.

***Il est important d'indiquer le nom de votre médecin de famille lors de votre admission à l'hôpital, surtout si votre médecin parle français. ***

SERVICE D'INTERPRÈTE

Nos patients, clients et résidents peuvent toujours demander un service d'interprète lorsqu'ils reçoivent leurs soins de santé. Ce service existe en français, mais aussi dans une trentaine d'autres langues. Les interprètes du bureau d'Accès linguistique sont bien formé(e)s et professionnels(elles), et offrent un service confidentiel, exact et neutre. Si vous avez besoin d'un service d'interprète – peu importe votre langue de préférence – demandez-le lors de vos conversations avec l'équipe de soins de santé. Votre fournisseur de soins de santé fera les démarches pour vous, en communiquant avec le bureau d'Accès linguistique.

Ce service est gratuit pour les patients, clients et résidents lorsqu'ils reçoivent des soins de santé assurés par le ministère Santé, Aînés et Vie active Manitoba (donc si le service de santé est gratuit pour les patients, le service d'interprète l'est également), y compris les services dans les hôpitaux, les cabinets de médecin, ActionCancer Manitoba et ailleurs. Les services d'interprète sont aussi disponibles pour les services de santé non assurés (par exemple, les soins dentaires), mais aux frais du patient, client ou résident.

SERVICE DE RELATIONS AVEC LES PATIENTS

N'hésitez pas à communiquer avec notre service de relations avec les patients en tout temps au cours de votre séjour à l'hôpital ou lors de vos interactions avec le système de santé. Si vous avez des questions ou des inquiétudes au sujet des traitements ou des soins que vous recevez, y compris les services en français, ils se feront plaisir de vous écouter, de répondre à vos préoccupations et d'arriver à une solution ensemble.

Relations avec les clients de l'ORSW

Tél. : 204 926-7825

Relations avec les patients de l'Hôpital Saint-Boniface

Tél. : 204 237-2306

Relations avec les patients de l'Hôpital Victoria

Tél. : 204 477-3419

loved

À QUOI VOUS ATTENDRE

ACCÈS AUX SERVICES EN FRANÇAIS

Les services de soins de santé à Winnipeg sont organisés de façon à offrir des services de santé en français. Cependant, ce ne sont pas tous les employés à ces endroits qui peuvent offrir un service en français.

Si vous demandez des services en français – ce qui est votre droit – nous ferons notre possible pour que vous les obteniez à un endroit désigné bilingue ou par l'entremise d'un(e) employé(e) ou d'un médecin bilingue, d'un(e) interprète, ou d'une autre façon.

Nous vous encourageons à demander des services en français, peu importe la situation.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS

Pour en connaitre davantage au sujet des services de santé en français offerts par l'Office régional de la santé de Winnipeg, communiquez avec le bureau des services en langue française de l'ORSW.

Si vous avez besoin de l'aide à naviguer ou à accéder les services de santé en français de l'ORSW, communiquez avec le bureau de la Santé des francophones de l'ORSW, et demandez de l'aide. Nous sommes à votre disposition du lundi au vendredi de 8 h à 15 h. Si votre demande n'est pas urgente, veuillez nous laisser un message et nous communiquerons avec vous dans un délai de deux jours ouvrables.

Santé des francophones

Tél. : 431 276-8752
FLS@wrha.mb.ca

RÉGIME D'ASSURANCE-MALADIE DU MANITOBA

Êtes-vous admissible à l'assurance-maladie? Pour être admissible à l'assurance-maladie du Manitoba, il faut :

- être citoyen canadien; **ou,**
- posséder le statut d'immigrant, comme le stipule la Loi sur l'assurance-maladie :
    - résident permanent,
    - titulaire de permis de travail, y compris leur conjoint et leurs personnes à charge (en fonction de la période de validité du permis),
    - faire du Manitoba son lieu de résidence de manière permanente;
    - être présent au Manitoba au moins six mois au cours d'une année civile.

Les personnes suivantes n'ont pas droit à l'assurance-maladie :

- les touristes;
- les personnes de passage;
- les visiteurs;
- les étudiants qui s'absentent d'une province ou d'un territoire canadien pour suivre des cours dans un établissement d'enseignement au Manitoba.

Si vous êtes admissible, c'est-à-dire si vous avez le droit de demeurer au Canada et avez l'intention de résider au Manitoba pendant au moins 183 jours de l'année, vous commencerez à bénéficier de l'assurance-maladie le premier jour du troisième mois suivant votre arrivée au Manitoba. Autrement dit, si vous arrivez un 29 avril, le mois d'avril compte comme le premier mois, et mai et juin comme les deuxième et troisième mois. Votre assurance-maladie entrera donc en vigueur le 1er juillet.

Pour vous inscrire, vous devez communiquer avec :

- le Centre d'inscription et de services aux clients de Santé, Aînés et Vie active Manitoba au 204 786-7101 ou
- le Centre de services bilingues au 204 945-6220 ou
- le Centre de services bilingues à Winnipeg soit au 170, rue Goulet (premier étage) ou au 1005, chemin St Mary's.

Vous ne savez toujours pas où aller?

Appelez Health Links-Info Santé au 204 788-8200

Vous n'avez pas de médecin de famille?

Appelez Trouver un médecin au 204 786-7111

Vous avez besoin d'interprète?

Demandez-le lors de votre intervention

Bonjour
Hello

QUESTIONS ?

Santé des francophones

431 276-8752
FLS@wrha.mb.ca